

## **PV du COPA du 8 juin 2015**

**Présidé par Dominique Paquot.**

**Claire Desmarets, Conseillère Pédagogique de la FELSI**

**Représentant du PO : Philippe Lacroix**

**Représentantes des enseignants : Noëlle Stroobant, Valérie Delmelle, Godelieve Lambin-Languillier**

**Représentants des parents : Delphine de la Kethulle, Michael Teutsch, Donald Gilbert**

**Représentante de l'AP : Cristina Tinelli**

**Représentante du personnel administratif : Sophie Vanhoren**

Cette réunion du COPA a été reportée du 26 mai au 8 juin. Elle débute à 20h15.

### *1. Evaluations / Bulletins*

#### *1.1 Du côté des parents*

Les représentants des parents commencent par évoquer les commentaires reçus d'autres parents suite à la communication du PV du COPA précédent.

La première discussion porte sur l'organisation d'« épreuves », proposition faite par un parent. Dans ce système, l'élève choisit sur base volontaire de passer une épreuve portant sur l'une des matières enseignées. L'enfant passe un contrat avec lui-même, et cette « épreuve » est une façon de se mettre en mouvement. Elle ne conditionne pas le passage d'un niveau à l'autre. Elle confronte l'élève avec les sentiments liés à l'échec ou la réussite et crée une forme d'émulation. Inconvénients : c'est clivant = Passer ou Echouer. L'échec reste très visible. On peut pourtant le tourner plus positivement en Acquis ou Non acquis. Attention à ne pas individualiser trop l'enseignement. La pédagogie Freinet par exemple intègre la distribution d'une feuille de route pour la semaine. La majorité de son temps, l'élève travaille de manière individuelle. Il n'avance pas avec le groupe.

A Singelijn, l'on souhaite travailler avec une vision plus globale, en étant plus dans la coopération. L'on évalue les compétences, le savoir-être, le savoir-faire, l'autonomie,... beaucoup plus qu'uniquement le « savoir ». Les enseignants rappellent d'ailleurs qu'ils évaluent régulièrement l'élève. Ce qui lui reste encore à accomplir.

Quand s'arrêter pour évaluer l'élève individuellement ? L'école reconnaît que chaque enfant est à son propre niveau. Des évaluations certificatives sont intégrées dans le cursus scolaire. Rappel de l'historique à Singelijn. A ce jour, il n'y a plus d'évaluation en place à Singelijn à l'exception du CEB en fin de 6<sup>ème</sup>. Par le passé, durant les 2 premières années de direction de D. Paquot, des évaluations avaient été mises en place en fin de 2<sup>ème</sup> et en fin de 4<sup>ème</sup>. Les données n'étaient pas utilisées. Ces évaluations ne rentraient pas dans le projet de l'école. Elles ont été abandonnées.

Ces évaluations devaient servir à aider les enseignants à identifier une éventuelle lacune dans leur classe. Elles n'étaient pas là pour évaluer un enfant individuellement. Face à une certification, certains enfants mettent en place des stratégies particulièrement efficaces. Mais pas autant en classe. Ce n'est qu'une photo. Un outil de diagnostic.

D. Paquot recommande d'ailleurs aux professeurs de bouger régulièrement d'un niveau à l'autre pour se rendre compte de ce qui manque. Transfert d'un professeur d'un niveau supérieur au niveau inférieur. Mais aussi dans l'autre sens : que reste-t-il de ce que j'ai enseigné et est amené au niveau supérieur ?

La discussion se poursuit sur l'intérêt de se donner un défi, de se confronter à une forme de compétition. Le moteur de la vie à l'école pour un élève, c'est l'apprentissage. Pas la compétition. Pas

besoin de s'évaluer par rapport à soi-même. C'est l'envie d'apprendre qui doit prendre le dessus. A Singelijn, l'enfant se donne régulièrement un défi. On demande à l'enfant de se dépasser. Le défi stimule un groupe. Par exemple, le dessin d'observation, c'est un dépassement pour certains enfants. On en suit l'évolution. Dessin du vélo en 5<sup>ème</sup> qui ressemble presque à une photo. Fierté de l'enfant. Ou encore la réalisation d'une maquette par la classe. Collaboration entre élèves. Etre performant soi-même au sein d'un groupe.

Les « situation / problème » ont été particulièrement travaillés par les professeurs cette année. Par exemple : voici le prix d'un ticket pour un enfant / le prix pour un adulte. Combien de tickets dois-je acheter pour la famille ? Quel somme d'argent prévoir ? Travail de la multiplication. C'est dans ce travail de situation / problème qu'on identifie très clairement la difficulté particulière d'un enfant. Il va devoir se surpasser pour accomplir la tâche demandée. Peut rester 10 minutes devant une page blanche pour résoudre le problème. Quelle stratégie va-t-il mettre en place ? La situation est complexe. On ne donne pas le chemin. Et tout à coup, on voit les enfants qui se débrouillent tous seuls. Et certains autres qui ont plus de difficulté. On voit comment les enfants raisonnent et comment ils se différencient. En plus ils peuvent apprendre les uns des autres, en comparant les différentes stratégies qui ont mené au résultat.

Bien expliquer aux parents que suppression des points ne veut donc pas dire suppression de l'évaluation ! Ce type d'évaluation continue demande de la part de l'enseignant de prendre note régulièrement. Si l'évaluation des savoirs est bien maîtrisée par les parents, il est plus difficile d'évaluer les compétences. Ce qui est important, c'est la courbe de progression d'un élève sur SA courbe de progression, plutôt que par rapport à la moyenne d'une classe. Singelijn vise à permettre l'inclusion / l'intégration. Pas de sens de comparer les écoles par une moyenne d'école ou de classe.

## *2.2. Du côté des enseignants*

D'accord pour passer des bulletins aux rapports. Le rapport sera calqué sur le canevas des 1<sup>ères</sup> - 2<sup>èmes</sup> primaires déjà mis en place.

- Attitude de l'enfant face au travail, de façon globale : p.ex. curieux, autonome, va jusqu'au bout, soigné...
- Participation aux surprises. Pose-t-il des questions, logique, bon raisonnement, participe, questions pertinentes
- Dessin
- Mesure et calcul liés à la surprise.
- Organisation du temps et de l'espace : maquette, trajet, calendrier, début d'un cours d'histoire (à l'échelle locale : du village p.ex.)
- Lecture.
- Expression orale.
- Expression écrite.
- La causerie.
- La classe de découverte.

De la 3<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> (maintien du bulletin en 6<sup>ème</sup> pour terminer le cycle. La 6<sup>ème</sup> passera aux rapports l'année suivante).

- Observation.
- Calcul / Mesure.
- Histoire / Géo.

- Français. Expression orale. Ecriture. Pas de points de grammaire tels quels. A travers les productions écrites.
- Ecriture et soin.
- Causerie. En 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, apprentissage de la prise de note et de la synthèse.
- Classe de découverte.
- Les ateliers seront mis en évidence dans un document séparé : cours d'art, néerlandais, gym et jeux d'échec. Des textes rédigés par les professeurs responsables seront intégrés dans le rapport.
- Comportement.

Les rapports seront distribués 3x par an. Ils seront accompagnés de 2 entretiens. Un premier entretien en octobre suivi d'un rapport en décembre. Un rapport accompagné d'un deuxième entretien en mars (pour encore agir sur les 2-3 mois devant soi). Un troisième entretien ne sera prévu en juin que pour les 1<sup>ères</sup> et les 6<sup>èmes</sup>. En 1<sup>ère</sup> : pour un état des lieux à la demande de l'enseignant ainsi qu'en 6<sup>ème</sup> pour voir la copie et poser des questions sur le CEB. Un entretien pourra également être demandé avec les maîtres spéciaux en juin. *(Note de D. Gilbert : Certains parents regrettent de ne pas avoir eu l'occasion de rencontrer le professeur lors d'un 3<sup>ème</sup> entretien en fin d'année. Soit que le dernier rapport comporte de nombreux éléments nouveaux qui méritent d'être discutés. Soit qu'il suscite certaines interrogations qu'il s'agit de lever avec le professeur. Je propose de prendre en compte ce retour des parents et de mettre ce point à l'agenda du prochain COPA).*

Un rapport final sera remis en juin en maternelle.

Les rapports écrits seront rédigés à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier. Remis dans une enveloppe adressée aux parents. Les parents auront le choix de le lire ou non à l'enfant.

Une partie sera réservée à l'auto-évaluation de l'enfant. De quoi suis-je fier ? Comportement ou travail. A partir de la 3<sup>ème</sup>, on lui demandera aussi quel est l'objectif qu'il se fixe pour la prochaine période. Ce point a fait l'objet d'une longue discussion entre les professeurs. Il sera évalué en cours d'année. L'élève va-t-il exprimer son propre objectif ? Ou bien celui qui va plaire au professeur ou au parent ? Avant la 3<sup>ème</sup>, on estime que l'enfant est encore trop jeune pour se fixer un objectif.

D. Paquot va rédiger un avis à l'intention des parents. Des explications seront fournies aux parents début septembre par l'enseignant de la classe. Elles seront particulièrement ciblées sur les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> avec une attention toute particulière aux parents de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> (concernés par le passage des bulletins aux rapports). Pas de changement par contre pour les parents de 6<sup>ème</sup>.

Bien comprendre : on ne supprime rien / on affine. Le travail est plus conséquent pour les professeurs. Le fait de rédiger un rapport va au-delà d'un simple résultat porté au bulletin. Quel est le processus d'apprentissage de l'enfant ? Seul le commentaire permet de le dire. Se met-il au travail tout seul ? Peut-il gérer tout seul ? Et en groupe ? Comment fonctionne-t-il par rapport aux tâches qu'il a effectuées ? C'est une belle vision de l'enfant. Un regard. On le voit. On le comprend.

Cela demande de la rigueur de la part du professeur, aussi pour dire ce qui ne va pas. Progression oui, mais pas encore à niveau dans la tranche de ce qui est attendu. Le signaler par honnêteté. A aborder lors de l'entretien prévu en mars. Pour éviter la surprise, le « on ne nous a jamais dit » des parents. Cela demande du courage du professeur. Porter un 6/10 dans un bulletin est plus facile que de désigner plus précisément ce qui ne va pas, avec des mots.

## 2. Cours de citoyenneté

Dominique Rodriguez donnera le cours de citoyenneté (voir PV du COPA précédent). Il sera basé sur le référentiel du cours de moral et les documents du décret. Elle connaît bien l'école et ses élèves. Le

cours sera donné au groupe classe en entier. Le sens de ceci : plutôt que de séparer les enfants selon les convictions philosophiques de sa famille, on va justement les garder ensemble, et aborder ces questions tous ensemble.

La 2<sup>ème</sup> heure du cours de citoyenneté sera consacrée au conseil de classe ou au conseil d'école. Heure donnée par le titulaire. Intégrée comme une heure de cours officielle. Un panneau, une boîte, un carnet dans la classe où les enfants inscrivent une question à poser, un problème, un coup de chapeau à donner. L'enseignant relève 1x par semaine ce qui a été écrit, pour répondre aux questions, résoudre les problèmes. Le Conseil d'Ecole se prépare en classe.

Le Conseil d'Ecole est découpé en 2 groupes : de la 3<sup>ème</sup> maternelle jusqu'à la 2<sup>ème</sup> primaire. Et ensuite de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire. Il est organisé 1x par semaine. La classe envoie un délégué 1x tous les 15 jours. Le Conseil est présidé par D. Paquot avec 2 adultes présents. Sophie Vanhoren rédige le PV de la réunion. Dans les 2 jours, il est remis dans les casiers des professeurs. Lecture du PV par un élève au reste de la classe à partir de la 5<sup>ème</sup> / 6<sup>ème</sup>. Dans les autres niveaux, c'est l'enseignant qui lit le PV. Exemple de question posée dans toutes les classes : « comment réduire le bruit à la cantine ? » Le délégué de la classe revient dans sa classe et explique ce qui a été discuté. En général, les enfants préfèrent une tournante de délégués. Pas de délégué toute l'année. Chaque semaine on change, ou toutes les 2 semaines. Les enfants choisissent parmi eux. Les professeurs poussent aussi tel ou tel, un peu plus timide. Parfois dans les petites classes 2 élèves se rendent ensemble au Conseil. L'école intégrée se rend aussi au Conseil d'Ecole.

Le programme du cours de citoyenneté par année a été communiqué lors de l'AP du 9 juin :

- 1e primaire : règles de sécurité, les sentiments, les droits de l'enfant
- 2e primaire : mes sentiments, les règles de vie en groupe
- 3e primaire : l'amitié, les valeurs, les normes, les fêtes religieuses
- 4e primaire : moi, c'est quoi ?, la mythologie grecque, les sans-papiers
- 5e primaire : formation des élèves médiateurs, les droits de la femme, les personnes démunies
- 6e primaire : visite de lieux de culte, Anne Franck, Amnesty International

Objectif du Cours de Citoyenneté = Bien vivre ensemble, ouvrir sur l'extérieur, sortir de soi-même, du petit enfant tout seul, s'ouvrir sur l'extérieur, la ville...

Une évaluation sera faite à la fin de l'année (au sein du COPA notamment) pour rectifier le tir si nécessaire.

### 3. Divers : Cours de langue

Une prof de néerlandais a été engagée pour la 6<sup>ème</sup>. Toute l'année l'école a cherché des solutions pour qu'aucune classe ne souffre de l'absence d'un prof de néerlandais. Les cours de langue à l'école sont donnés sous forme d'immersion pendant les 2 heures de gym en néerlandais, à partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle. Bénédicte est parfaite bilingue. D. Paquot se montre très satisfait des résultats qu'elle a obtenus. Ensuite vers le milieu de la 3<sup>ème</sup> primaire, ce bagage accumulé permet aux élèves d'oser s'exprimer dans l'autre langue. Et en 6<sup>ème</sup>, exemple du projet de pièce de théâtre des élèves de Godelieve en néerlandais pendant 15 minutes. Etaient à l'aise. Fait avec plaisir. L'objectif en fin de 6<sup>ème</sup> primaire est de se débrouiller et aimer la langue. Oser devant les autres élèves faire une pièce de théâtre en néerlandais. Et écrire le journal en néerlandais. Plaisir et fierté.

### 4. Conclusion

**Proposition sera faite par D. Paquot au PO de passer des bulletins aux rapports.**

**Proposition de passer de 2 à 3 réunions du COPA à partir de l'année prochaine.**